

Etat de santé de la petite enfance en Creuse
Exploitation des certificats de santé du 9^{ème} mois
Analyse triennale (enfants nés en 2006-2007-2008)

Rapport N°180-9c – Juillet 2010

Exploitation réalisée par l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE du LIMOUSIN : Béatrice ROCHE-BIGAS, Dr Jean-Pierre FERLEY
à partir des données colligées et saisies par le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : Dr Béatrice SAGOT, MJ VARACHAUD, J. WIRRMAN
Une étude du CONSEIL GENERAL de la CREUSE, DIRECTION de l'Enfance, de la FAMILLE et de la JEUNESSE - Pilotage : Mme MF FOURNIER, Dr B SAGOT

Depuis 2003, l'ORS du Limousin exploite, à la demande du Conseil Général de la Creuse (Direction de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de PMI, les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés et saisis par ce service : certificats de santé du 8^{ème} jour (CS8), du 9^{ème} mois (CS9), du 24^{ème} mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4). Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable outil d'aide à la décision (malgré l'absence de données nationales comparatives pour le certificat de santé du 9^{ème} mois) permettant de pointer les problèmes existants et de décliner territorialement les indicateurs colligés de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des analyses cartographiques proposées (malgré la prudence qu'impose la faiblesse de certains effectifs cantonaux, même cumulés sur 3 années). L'exploitation des 2 347 certificats de santé du 9^{ème} mois remplis sur les années 2006-2007-2008 (taux de réception : 76%) permet de pointer certaines caractéristiques médicosociales de la petite enfance en Creuse.

LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'EXAMEN :

Le taux de réception des certificats de santé du 9^{ème} mois en Creuse connaît une baisse significative par rapport à la période d'exploitation précédente ; ce taux est descendu sous les 80% alors qu'il atteignait près de 90% depuis 2003.

La proportion de certificats établis lors d'une consultation à la PMI stagne aux alentours de 13%, en moyenne, sur les trois années pour le département. Le recours à la PMI à 9 mois apparaît important, voire en progression dans l'Ouest et le Nord Ouest du département et notamment pour les cantons de Dun le Palestel, Royère de Vassivière, Felletin et surtout Le Grand Bourg. En revanche, dans le Sud, une baisse de ce type de consultations est constatée (Gentioux et La Courtine) - (Fig. 1).

Enfin, la bordure Est de la Creuse semble toujours aussi peu concernée par les consultations en PMI à 9 mois qu'à la période précédente. La création à court terme, d'un nouveau lieu de consultation dans le canton d'Auzances permettra peut-être de dynamiser cette pratique dans le secteur Est/Sud-Est du département.

LES CARACTERISTIQUES DES PARENTS :

Plus d'un tiers des mères se déclarent au foyer ou en congé parental, contre moins de 2% des pères. C'est dans la partie Nord - Nord Ouest que la proportion de mères au foyer est la plus faible, alors que dans les cantons de Bourgneuf et de La Courtine, plus d'une femme sur deux se déclare au foyer ou en congé parental. En revanche, à Gentioux, Chatelus Malvaleix et dans le canton de Guéret nord, 73% des mères sont actives.

LE MODE DE GARDE :

Près de la moitié des enfants à 9 mois sont gardés par un tiers, et plus particulièrement dans le Nord du département (≥ 60 %).

Le mode de garde le plus utilisé est le mode individuel (73%), et particulièrement, l'assistante maternelle agréée dans près de 65% des cas, pour l'ensemble du département ; cette proportion atteignant les trois quarts ou plus des enfants gardés par un tiers dans le Sud de la Creuse.

Le mode de garde collectif peine à se développer, surtout dans le Sud Est du département, ce qui était déjà le cas lors de la période précédente.

En termes d'évolution, aucune comparaison ne peut être effectuée en raison des changements de formulation des items concernant ce thème.

Fig. 1 - Proportion d'enfants ayant consulté à la PMI par canton - 2006-2008 (n = 2 314)

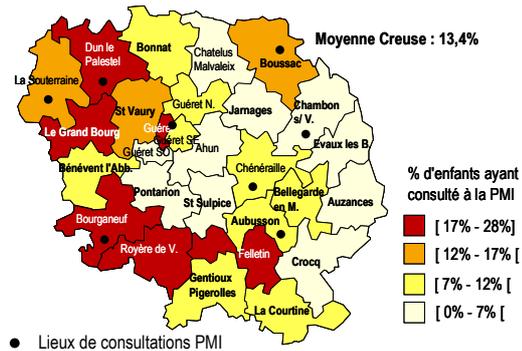


Fig. 2 - Proportion d'enfants gardés par un tiers par canton 2006-2008 (n=2 303)

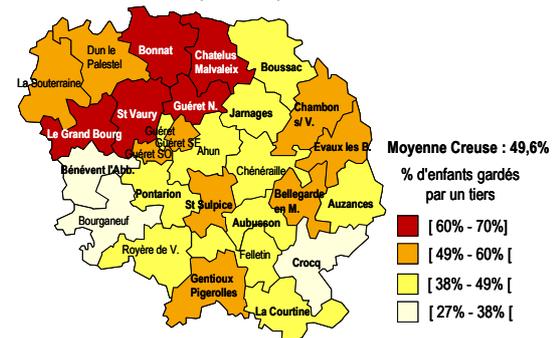
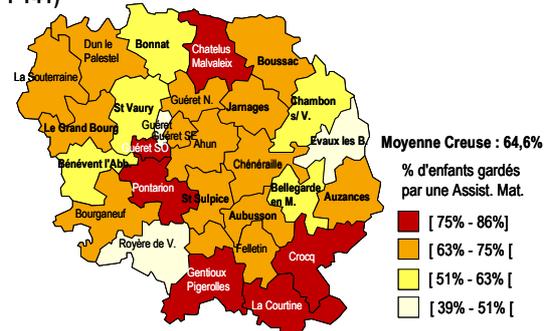


Fig. 3 - Part relative du mode de garde par assistante maternelle parmi les enfants gardés par un tiers par canton - 2006-2008 (n = 1 141)



LA VACCINATION ET L'ETAT DE SANTE DES ENFANTS :

Les couvertures vaccinales contre la Diphtérie, le Tétanos, la Poliomyélite, contre la coqueluche et l'Haemophilus Influenzae sont de très bonne qualité atteignant 96% ou plus. Seul le canton de Gentioux affiche un taux de couverture vaccinale contre la coqueluche inférieur à 90% (Fig. 4), mais l'effectif étudié dans ce canton est particulièrement faible.

Une bonne couverture vaccinale contre l'hépatite B est retrouvée principalement dans l'Est du département ($\geq 63\%$). La vaccination contre le pneumocoque atteint près de 87% pour l'ensemble du département, avec de grandes disparités selon les cantons allant de 75% pour le canton de Gentioux à 96% pour La Courtine, deux cantons limitrophes. Le BCG n'étant plus obligatoire, le taux de couverture pour ce vaccin est inférieur à 20%.

Près de 4% des enfants ont subi des affections broncho-pulmonaires à répétition depuis la naissance, 2% des otites à répétition, et 1,5% ont été victimes d'accidents domestiques. Au moins une hospitalisation après la période néonatale a concerné près de 4% des enfants.

Parmi les enfants pour lesquels l'item est documenté, près de 7% sont considérés comme étant à surveiller (6% de l'ensemble des enfants) et 3% sont à orienter vers une consultation spécialisée : on constate une baisse significative (- 2,4 points) entre les deux périodes pour les enfants nécessitant une consultation.

2% des certificats signalent un problème visuel et 3% un problème auditif ; ces items ont été créés pour la nouvelle version de 2006, et les taux de remplissage sont moyens, voire mauvais notamment pour les problèmes auditifs (< 60%).

L'eczéma reste l'affection actuelle la plus fréquente (2,2% des enfants) devant les problèmes des voies respiratoires (1,7%).

Le taux d'allaitement ne diffère pas de façon significative entre les deux périodes, mais la durée moyenne totale d'allaitement a augmenté de près de deux semaines et demie (18,1 semaines vs 15,7). C'est dans le Sud Ouest du département que les mères allaitent en moyenne le plus longtemps (Gentioux : 26 semaines et Royère : près de 29 semaines).

Parmi les 835 femmes ayant déclaré avoir allaité et ayant renseigné une durée, près des 2/3 (64%) ont allaité plus de 3 mois (fig. 5).

Quand elle est connue, la durée médiane d'allaitement au sein exclusif est de 12 semaines, soit près de 3 mois. Concernant l'allaitement au sein exclusif pendant 6 mois (recommandations OMS), elles ne sont que 10% à 15% des femmes allaitantes à le réaliser.

Trois cantons se distinguent en termes d'allaitement : Royère, Gentioux et Bellegarde avec une forte proportion de mères allaitant leur enfant 3 mois ou plus (80% à 100%), et une proportion élevée de femmes allaitant au sein exclusivement pendant 6 mois ou plus (de 25% à 46 %).

Enfin, la durée moyenne d'allaitement des femmes qui se déclarent actives est significativement inférieure à la durée moyenne d'allaitement des femmes au foyer ou en congé parental (16,8 semaines contre 20,9).

CONCLUSIONS :

Contrairement aux certificats de santé du 8^{ème} jour, il n'est pas possible de comparer, pour les certificats de santé du 9^{ème} mois, les données creusoises à des données nationales et d'identifier ainsi certaines spécificités départementales. L'un des intérêts de l'analyse repose sur la déclinaison cantonale des informations proposées dans ce rapport. Au final, les principaux constats tirés de l'analyse triennale des certificats de santé du 9^{ème} mois portant sur près de 2 350 enfants sont les suivants :

- un taux de réception des certificats du 9^{ème} mois en Creuse en baisse de plus de 14% ; des taux de remplissage en nette amélioration pour certains items (surveillance médicale, consultation spécialisée, antécédents, allaitement...), et pour d'autres beaucoup moins renseignés, notamment pour les nouvelles variables (vaccination contre le pneumocoque, examen de l'œil, examen de l'oreille...),
- un recours à la PMI pour la consultation du 9^{ème} mois encore très hétérogène avec des secteurs très peu concernés par ce type de consultation, notamment l'Est du département (entre 0 et 7% des visites) et des cantons en nette progression notamment à l'Ouest et dans le Nord : Bourgneuf représentant encore le canton où la proportion d'enfants consultant à la PMI est la plus élevée, mais néanmoins en légère baisse (28% pour la période actuelle contre 32% la période précédente),
- près d'un enfant sur deux gardé par un tiers, sauf à Guéret et dans les cantons avoisinants où ce taux peut atteindre près de deux enfants sur trois. Chez ces enfants gardés par un tiers, l'assistante maternelle demeure le mode d'accueil de loin le plus fréquent (65%), la garde collective ne concerne que 16% des enfants confiés à un tiers et n'est réellement utilisée qu'autour de Guéret ; ce mode de garde peine à se développer, surtout dans le Sud Est du département, ce qui était déjà le cas lors de la période précédente,
- une bonne couverture vaccinale contre le DTP, l'haemophilus influenzae, et la coqueluche, mais une couverture contre le pneumocoque à améliorer dans certains cantons,
- un certain nombre d'enfants redevables d'une consultation médicale spécialisée a priori en baisse significative par rapport à la période d'étude précédente, mais une proportion équivalente d'enfants considérés comme étant à surveiller (environ 7%),
- une durée moyenne d'allaitement en augmentation de deux semaines et demie par rapport à la période précédente, environ 4,5 mois (médiane proche de 4 mois), avec une proportion de femmes ayant allaité 3 mois ou plus proche des deux tiers, et une durée médiane d'allaitement au sein exclusif égale à trois mois.

Fig. 4 - Proportion d'enfants vaccinés contre la coqueluche en 2006-2008 (n=2 301)

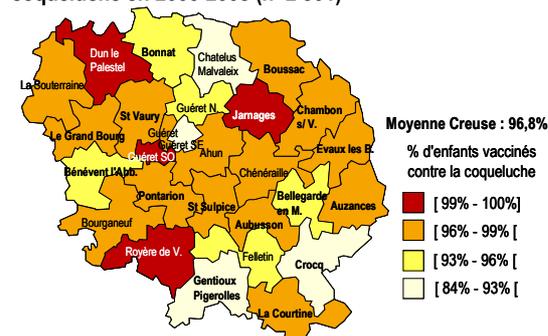
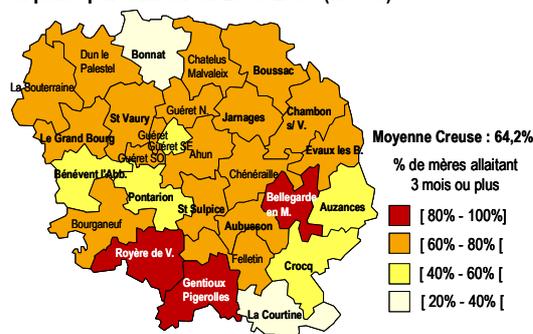


Fig. 5 - Proportion de femmes allaitant 3 mois ou plus* par canton en 2006-2008 (n=835)



* Mères ayant déclaré avoir allaité et pour lesquelles on connaît la durée totale d'allaitement au sein